



RL#: 18087P-181107

Poste professoral menant à la permanence

Professeur adjoint

Chaire de recherche du Canada de niveau 2 sur les maladies infectieuses dans les communautés autochtones

Faculté : Faculté de médecine

Département/École : Division de santé mondiale, École de santé des populations et de santé mondiale

Cette chaire est également accessible aux candidats internes qui occupent un poste permanent ou menant à la permanence au sein du corps professoral de l'Université McGill.

Cette chaire est l'un de trois postes à pourvoir dans le domaine de la santé et du bien-être autochtones à l'Université McGill. Ces postes visent à améliorer les résultats et les pratiques à l'échelle individuelle et communautaire en matière de bien-être autochtone grâce à des activités d'enseignement et de recherche sensibles à la culture et ancrées dans la communauté dans les domaines de la nutrition et de l'environnement, de la médecine de famille et des maladies infectieuses.

Les autres affichages peuvent être consultés sur les pages suivantes : <http://www.mcgill.ca/medicine-academic/positionsavailable> et <https://mcgill.ca/macdonald/about/positions#tenure>

Conformément aux responsabilités de l'Université McGill en lien avec la [Commission de vérité et réconciliation du Canada](#), et en réponse aux engagements pris dans le cadre du Groupe de travail sur les études et l'éducation autochtones de l'Université McGill, la priorité sera accordée aux candidats qui s'identifient comme Autochtones du Canada.

Description du poste

La Division de santé mondiale de l'École de santé des populations et de santé mondiale de l'Université McGill cherche à pourvoir un poste professoral menant à la permanence au rang de professeur adjoint dans le domaine des maladies infectieuses dans les communautés autochtones.

L'École de santé des populations et de santé mondiale, récemment établie par l'Université McGill, fait la promotion des valeurs d'équité, de diversité et de justice sociale. La Division de santé mondiale de l'École est un programme dynamique qui connaît un essor rapide. L'Université McGill possède une riche tradition d'excellence en recherche et en formation en matière d'infection et d'immunité, déployée dans de multiples facultés, centres et instituts de recherche. Collectivement, ces unités englobent une expertise

unique et complète qui va des sciences fondamentales et cliniques à la recherche populationnelle, évaluative et sur les services de santé.

Le ou la titulaire du poste sera également admissible à devenir membre associé de la Division des maladies infectieuses du Département de médecine et/ou du Département de microbiologie et d'immunologie de la Faculté de médecine de l'Université McGill. De plus, selon ses intérêts de recherche, la personne retenue pourrait devenir membre d'autres divisions de l'École de santé des populations et de santé mondiale, du Centre international de tuberculose de McGill, du Centre J.D. McLean pour les maladies tropicales, de l'Initiative interdisciplinaire en infection et immunité de McGill et du Programme autochtone des professions de la santé.

L'Université McGill est sur un emplacement qui a longtemps servi de lieu de rencontre et d'échange entre les peuples autochtones, y compris les nations Haudenosaunee et Anishinabeg. McGill honore, reconnaît et respecte ces nations à titre d'intendant traditionnel des terres et de l'eau sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui.

Fondée en 1821, l'Université McGill se classe année après année parmi les 20 meilleures universités publiques au monde et parmi les trois meilleures au Canada. L'Université McGill est située à Montréal (<http://www.montrealinternational.com/>), une ville multiethnique diversifiée reconnue pour le dynamisme de sa vie culturelle. Montréal a été désignée à plusieurs reprises meilleure ville étudiante en Amérique du Nord. C'est une ville sûre, qui offre une qualité de vie exceptionnelle, et où les frais d'habitation sont parmi les plus bas au monde parmi les villes de grandeur comparable.

La candidature retenue qui répond aux conditions d'admissibilité du Programme des chaires de recherche du Canada (CRC) peut être soutenue par l'Université pour une titularisation à une chaire de niveau 2 dans le domaine des maladies infectieuses dans les communautés autochtones, ce qui lui permettra de consacrer un temps dédié à des travaux de recherche dans le cadre de sa charge professorale à temps plein.

Les candidatures à une chaire de niveau 2 doivent être de nouveaux chercheurs. D'ailleurs, ces personnes intéressées doivent minimalement être professeurs adjoints ou professeurs agrégés ou doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommées à ces niveaux. Les personnes candidates qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé 10 ans auparavant et qui ont dû interrompre leur carrière de façon légitime (par exemple, congé de maternité ou parental, congé de maladie prolongé, formation clinique, et soins à un membre de la famille) seront prises en considération en utilisant le processus de justification de la chaire de niveau 2: http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/nomination-mise_en_candidature-fra.aspx#5

Les conditions d'admissibilité pour le programme des CRC peuvent être consultées au http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/nomination-mise_en_candidature-fra.aspx#4

Les personnes candidates qui ne satisfont pas nécessairement aux critères d'admissibilité du programme des CRC de niveau 2 sont néanmoins invitées à présenter leur dossier de mise en candidature.

Responsabilités

Enseignement, recherche et service dans le domaine des maladies infectieuses dans les communautés autochtones. Les champs de recherche et d'expertise comprennent tous ceux qui sont liés à la santé autochtone, particulièrement l'étude et le contrôle des maladies infectieuses qui touchent les peuples autochtones.

La personne choisie devra participer activement à tous les aspects de la mission universitaire de McGill (recherche, enseignement, la supervision d'étudiants gradués d'horizons divers et participation à des comités académiques et administratifs).

Qualifications et formation exigées

Les candidats et candidates doivent être titulaires d'un diplôme de troisième cycle pertinent (p. ex. Ph. D., M.D. ou l'équivalent) et posséder une expertise en matière de maladies infectieuses, d'infectiologie, de santé autochtone, de santé publique et des populations ou de santé mondiale. La personne retenue doit avoir des réalisations attestées en recherche et en pratique dans des contextes autochtones, y compris une expérience de l'application des principes d'éthique en recherche avec des peuples autochtones et de la collaboration sensible à la culture avec les communautés et/ou organisations autochtones. Les candidats doivent aussi démontrer un fort potentiel d'enseignement au premier cycle et aux cycles supérieurs dans leur domaine d'expertise.

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOI

Catégorie de l'emploi :	Poste menant à la permanence
Rang :	Professeur adjoint
Statut professionnel :	Temps plein
Salaire :	La rémunération salariale sera établie en fonction des qualifications et de l'expérience.
Date limite pour les mises en candidature :	Veillez soumettre votre candidature par voie électronique dans les 60 jours suivant la publication de cette annonce.

SOUSSION DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature en ligne à l'adresse suivante : <http://www.mcgill.ca/medicine-academic/positionsavailable>

Les dossiers de candidature doivent inclure les documents suivants :

- une lettre de présentation et un curriculum vitae (en un seul document pdf);
- un énoncé de recherche **ET**
- un énoncé des liens du candidat ou de la candidate avec les communautés et identités autochtones (en un seul document pdf);
- le nom et les coordonnées de trois personnes prêtes à fournir des références. *Pour les candidatures de niveau 2 au rang de professeur adjoint qui ont obtenu leur doctorat (Ph. D.) depuis trois ans ou moins, l'une des trois références doit être le directeur ou la directrice de thèse de doctorat.*

Pour les candidatures internes seulement : Les documents justificatifs doivent comprendre un curriculum vitae à jour et une lettre faisant état de l'expérience de la personne candidate dont le contenu correspond au domaine particulier de la chaire.

ENGAGEMENT EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ ET DE DIVERSITÉ

L'Université McGill recrute en fonction du mérite et s'engage fermement à respecter les principes d'équité et de diversité au sein de sa communauté. Nous accueillons favorablement les demandes d'emploi des personnes racisées et de minorités visibles, des femmes, des personnes autochtones, des personnes handicapées, des minorités ethniques, des personnes de toute orientation et identité sexuelles, ainsi que toute personne possédant les aptitudes et les connaissances lui permettant de travailler en collaboration avec diverses communautés.

McGill reconnaît en outre et considère à juste titre l'incidence de congés (comme les congés liés à des soins apportés à un membre de la famille ou liés à des problèmes de santé) qui auraient pu causer des interruptions ou des ralentissements de carrière. Nous encourageons les personnes candidates à nous informer de tout congé qui aurait eu un effet sur leur productivité, et conséquemment sur leur cheminement de carrière. Cette information sera prise en considération afin d'assurer une évaluation équitable du dossier de candidature.

L'Université McGill met en oeuvre un programme d'équité en matière d'emploi et invite les membres des groupes visés à indiquer leur appartenance à ces derniers dans leur dossier de candidature. L'établissement cherche également à assurer le traitement équitable et la pleine intégration des personnes handicapées en déployant tous les efforts nécessaires pour mettre en oeuvre les principes de design universel de manière transversale, parmi tous les aspects de la communauté de McGill, et à l'aide des [politiques et des procédures sur les mesures d'adaptation en milieu de travail](#). Les personnes handicapées qui pourraient avoir besoin d'accommodements à n'importe quelle étape du processus de candidature sont invitées à communiquer en toute confidentialité avec la professeure Angela Campbell, vice-principale exécutive adjointe (équité et priorités académiques) par [courriel](#) ou par téléphone au 514-398-1660.

Nous encourageons toutes les personnes qualifiées à postuler ; veuillez noter que, conformément aux exigences de l'immigration canadienne, la priorité sera toutefois accordée aux Canadiens ainsi qu'aux résidents permanents.

04-08-2019 [Date d'affichage]